25 SEP 2000 *0 3 2 0 6 0



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 22 du 19 septembre 2000

Colza

Stade 2-3 feuilles jusque 6 à 8 feuilles. Les derniers semis ou ressemis sont au stade cotylédons-1 feuille.

Altises

Les captures en cuvettes se poursuivent : Port-sur-Seille (54), Pixerécourt (54). Les morsures concernent surtout les parcelles semées après les pluies du 21 août : Diarville (54), Abbeville-les-Conflans (54). Attention à ne pas confondre les dégâts avec un début d'attaque de tenthrèdes.

Pucerons

La présence de pucerons se généralise. Toutefois les niveaux d'attaque restent le plus souvent inférieurs au seuil de 20 % de pieds porteurs de pucerons. Localement les pluies orageuses du vendredi 16 ont fortement réduit les niveaux de population comme à Abbeville-les-Conflans ou à Port-sur-Seille.

Tenthrèdes

Les larves de tenthrèdes et les premiers dégâts sont maintenant visibles. Les premières défoliations partielles sont observées mais, en général, sur des colzas développés. Surveiller régulièrement les parcelles et juger la nécessité d'un traitement selon l'intensité de l'attaque et la vigueur du colza.

Produits homologués contre les tenthrèdes

Composition	Spécialités	Dose/ha
bifenthrine	Bistar	0,1 l
	Brigade	0,1 l
	Experid	0,075 l
	Talstar	0,075 l
	Talstar Flo	0,1 l
cyperméthrine	Cymbush	0,2 l
deltaméthrine	Décis	0,2 l
	Décis Micro	0,08 kg
	Deltamex 2,5 CE	0,2 l
	Pearl	0,2 l
	Pearl Micro	0,08 kg
	Ruitor	0,2 l
	Split	0,2 l
	Split Micro	0,08 kg
lambda-cyhalothrine	Euro-Appro I-5	0,1 l
	Karaté Vert	0,1 l
	Karaté Xpress	0,1 kg
	Lambda C	0,1 l
deltaméthrine + endosulfan	Galion	0,8 l

Préconisations ravageurs

Suivre l'évolution de l'ensemble des ravageurs.Seules quelques parcelles justifient actuellement une intervention insecticide : altises en colzas tardifs, pucerons installés, défoliation par tenthrèdes.

En présence de pucerons, lorsque le seuil de 20 % de plantes touchées est dépassé, une intervention pourra être envisagée. Compte tenu du volume végétatif modéré, le recours à une spécialité à base de pyréthrinoïde devrait assurer une efficacité satisfaisante. N'hésitez pas à laisser un témoin non traité pour vérifier l'efficacité de l'intervention et sa pertinence. Voir tableau page 2.

Phoma

Les premiers macules de phoma sont visibles sur feuilles pour les colzas les plus avancés. Le suivi d'ascospores a débuté : aucune projection n'a été observée.

Applicateurs et vendeurs de produits antiparasitaires (loi du 17 juin 1992) Renouvellement des certificats

Les premiers certificats concernant les applicateurs ou vendeurs de produits antiparasitaires à usage agricole ont été délivrés en 1996. Valables pour une période de 5 ans, leur renouvellement interviendra en 2001. La demande devant être faite 6 mois avant l'expéritation des 5 ans, elle devra parvenir à la DRAF-SRFD (Service Régional de la Formation et du Développement - Domaine de Pixerécourt à Malzéville (03.83.18.33.33) dans les mois qui viennent.

Pour être agréée, une entreprise doit compter dans son personnel 1 certifié pour 10 personnes concernées par la vente ou l'application de produits antiparasitaires. L'absence de certifié ou l'invalidité du certificat entraînerait la suspension immédiate de l'agrément de l'entreprise.



Colza : Surveiller les tenthrèdes et les pucerons.

Céréales : Désherbage : graminées résistantes. Environnement.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 400 F

©, SPV Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

SDF SCT

D3 4° J J0614

P198

Colza - Observations du 18 septembre

Lieux	% pieds avec pucerons	% pieds avec tenthrèdes	Stade colza
54			
La Bouzule	8	0	2-3 f
Mazerulle	4	0	3-4 f
Frémonville	4	4	2-3 f
Barbas	0	0	4 f
St-Maurice-aux-Forges	4	40	3-4 f
Azerailles	12	48	4-5 f
Laronxe	12	16	5-6 f
Vitrimont	24	56	5 f
Tomblaine	16	40	5 f
Tantonville	0	0	2-3 f
Diarville	0	10	3-4 f
Pixerécourt	0	0	2-3 f
Port-sur-S.	0	36	3-4 f
Port-sur-S.	10	12	5-6 f
Abbeville-les-	0	10	2-3 f
Conflans	0	2	6 f
55			
Les Roises	0	30	6-8 f
La Grangette	5	5	5-7 f
Tréveray	10	0	4-7 f
Villers-le-Sec	0	0	4-5 f
Ménil/Saulx	0	10	7-8 f
Tannois	0	0	3-4 f
Cuvry	0	0	3 f
Ménil-aux-B.	0	0	4-6 f
Lérouville	0	0	4 f
Void	0	0	6-7 f
Rigny-St-M.	5	0	4-5 f
Bethelainville	8	25	4-5 f
57			
Vic/Seille	12	0	4-6 f
Lezey	8	0	4-5 f
88			
Remicourt	0	0	6-7 f

Désherbage céréales

Graminées résistantes

Mis en évidence il y a quelques années, les problèmes de résistance concernent surtout le vulpin et le ray-grass. Attention cependant d'être certain que le constat de non destruction de mauvaise herbe a pour cause un problème de résistance (le confirmer par des tests). Dès la confirmation de la présence de graminées résistantes, il faut envisager la mise en place de plusieurs mesures qui introduisent des techniques culturales particulières :

- Supprimer ou alterner les herbicides antigraminées de la famille des "Fops" (Illoxan, produits à base de fénoxoprop-P-éthyl, Fusilade, Eloge, Agil, Targa,...) ou des "dymes" (Centurion, Statos), des isoproturons sur toutes cultures dans la rotation.
- Réintroduire le labour.
- Favoriser les faux semis et détruire les repousses avant semis (particulièrement intéressant sur ray-grass).
- Diversifier les rotations.
- Retarder si possible les dates de semis.
- Eviter la dissémination des semences.
- Introduire des antigraminées de substitution soit en pré-semis (triallate), prélevée (Trifluraline, chlortoluron, chlorsulfuron, prosulfocarbe, terbutryne, pendiméthaline...) ou post levée (imazaméthabenz, flupyrsulfuron, sulfosulfuron, méthabenzthiazuron...).

C'est souvent les programmes incorporants un pré-levée (ou pré-semis) et un post-levée ou un post-levée précoce suivi d'un post-levée de printemps qui donnent les meilleurs résultats.

Dans tous les cas, il est préférable d'adopter des pratiques qui préviennent l'apparition des résistances.

Tenir compte de l'environnement

Compte tenu du risque de contamination des eaux par certains herbicides, notamment par les urées substituées (chlortoluron, isoproturon), le raisonnement du désherbage devient particulièrement nécessaire, d'autant que l'approche raisonnée se justifie aussi sur les plans technique et économique. Il convient notamment de :

- Choisir et utiliser les produits à bon escient : le désherbage est à étudier à la parcelle et passe par une bonne connaissance des adventices, de leur nuisibilité et de l'efficacité des herbicides sur la flore présente ou attendue. Les bonnes conditions d'utilisation des herbicides doivent être respectées. Il faut donc lire attentivement les étiquettes et se renseigner auprès des techniciens.
- Faire attention au risque de ruissellement, qui concerne notamment les parcelles en pente, les sols battants à proximité de cours d'eau ou de fossés. Le risque est accentué par les traitements réalisés juste avant une pluie.

En blé tendre d'hiver, et maintenant aussi en orge d'hiver, préférer l'emploi d'antigraminées foliaires pour les parcelles proches d'un captage ou présentant un risque de ruissellement.